PRB BÉTON FIBRÉ

Béton pour la réalisation optimale de travaux de maçonnerie

> Empreinte carbone réduite de 37%* (FDES en cours)
> Contient des fibres : limite la microfissuration (retrait)
> Prêt à gâcher
> Dallage, chapes (4 cm minimum), socles, appuis de baies, emmarchements, poteaux décoratifs, pièces à coffrer, fondations de poteaux…



Conditionnement :
- Sac papier de 30 kg.
- Palette de 1,44 t soit 48 sacs de 30 kg.
- Big-bag de 1,2 t.

Conservation : 12 mois.

Couleur : Gris.

Consommation :
- La consommation varie selon le calcul m³ de l'ouvrage à couler.
- La consommation est de 2000 kg/m³.

**Réduction de l'empreinte carbone par rapport à un produit de la même catégorie de notre gamme PRB sur les scopes A1 et A3 du cycle de vie.*

Domaine d'emploi

USAGE
- PRB BÉTON FIBRÉ est utilisé sur sols et murs intérieurs ou extérieurs.
- Travaux de maçonneries dans les domaines de la maison individuelle et du privatif.

SUPPORTS ADMISSIBLES
- Maçonnerie de granulats courants, briques, parpaings.
- Bétons banchés (DTU 23.1).
- Sous-enduits ciments et bâtards (DTU 26.1).

CONDITIONS D'APPLICATION
- Entre 5 et 30°C.
- Nettoyage des outils à l'eau.

Données techniques

COMPOSITION
- Liants hydrauliques.
- Fibres synthétiques.
- Sables de quartz, fillers calcaires.
- Graviers.
- Adjuvants spécifiques.

PRODUITS
POUDRE :
- Granulométrie maxi : 10 à 11 mm.

PÂTE :
- Densité : 2,1 ± 0,1 t/m³.
- pH (alcalin) : 12,5 ± 0,5.

PERFORMANCE DU BÉTON À L'ÉTAT DURCI :
- Résistance en compression : Classe C30/37.
- Résistance en flexion : ≥ 6 MPa.
- Réaction au feu (incombustible) : A1 (M0).

MISE EN ŒUVRE
- Taux de gâchage : 10 à 13 %.
- Durée de malaxage : 1,30 min (suivant le matériel utilisé).
- DPU : 1 à 2 h.

NB : Ces valeurs sont des ordres de grandeur d'essais de laboratoire ou de chantiers. Les conditions de mise en œuvre, le type et l'usure du matériel utilisé, peuvent sensiblement les modifier.

Mise en œuvre

PRÉPARATION DES SUPPORTS
- Concernant les dallages et chapes, respecter les joints de dilatation et de fractionnement existants au moyen de profilés du commerce prévus à cet effet.
- Réaliser des joints de dilatation pour les chapes et dallage à partir de 40 à 60 m² suivant la configuration des locaux.
- Procéder suivant le cas, au ferraillage des ouvrages.

PRÉPARATION DU BÉTON
- Utiliser un seau doseur.
- 3 à 4 l d'eau propre par sac de 30 kg.
- Le gâchage se fera de préférence à la bétonnière, jusqu'à l'obtention d'un mélange homogène.

APPLICATION
- Couler le béton dans l'ouvrage à réaliser et remuer pour chasser les bulles d'air.
- Lors de chaleur importante, procéder à l'arrosage du béton pendant sa prise.

SÉCHAGE ET TRAITEMENT DE FINITION
- Les ouvrages réalisés peuvent rester apparents, toutefois les traitements de finition notamment pour le sol sont conseillés, afin de faciliter l'entretien et limiter les salissures.
- Après un mois de séchage, un protecteur adapté peut être appliqué, vernis, cire, peinture, lasure, antidérapant…. « Spécial béton » se référer aux recommandations et spécifications des fabricants.

ASPECT
- La planéité et qualité d'aspect, dépendent directement de la mise en œuvre et des conditions d'applications.
- La régularité d'aspect dépend, du gâchage, de l'épaisseur, de l'homogénéité du coulage, de l'humidité ambiante…
- Les nuançages et variations sont inéluctables, celles-ci font parties intégrantes des aspects décoratifs notamment dans le cadre de béton restant nu, (béton poncé à cirer, à vernir, à lasurer…).

PRÉCAUTIONS D'UTILISATION
- Contient du ciment et/ou de la chaux.
- Se reporter à l'étiquette réglementaire de l'emballage et à la fiche de données de sécurité avant emploi.

La fiche technique fournie a pour seul objectif d'informer notre clientèle sur les particularités du produit. Les renseignements qui y figurent reposent sur une connaissance actuelle. Il est conseillé à l'utilisateur de vérifier avant utilisation si cette fiche n'a pas été renouvelée par une autre plus récente. Les conditions de garantie de nos produits, procédés et systèmes sont précisées au début de ce catalogue.
Retrouvez-les également en ligne sur www.prb.fr, ainsi que tous les documents règlementaires et de sécurité.